

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 4 SEPTEMBRE 2017

N° 2017-08-08

L'an deux mille dix-sept, le quatre septembre à quatorze heures trente, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-quatre août deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27
Présents (mini 9) : 18

Nombre de voix

En exercice : 36
Présentes : 20
Exprimées par pouvoirs : 7
Total (mini 19) : 27

Quorum atteint

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme
(porteurs de 2 voix)**

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

**16 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Sébastien BERNARD, Pierre-Yves BOCHATON, Philippe CAHN, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Marie-Pierre MONIER, Jean-Jacques MONPEYSSSEN, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Eliane BARREILLE à Henriette MARTINEZ, Gérard COUPON à Christian BARTHEYE, Roger DIDIER à Michel ROLLAND, Marlène MOURIER à Sébastien BERNARD,

Délégués excusés

Mounir AARAB, Claude AURIAS, Gérard TENOUX

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures 30
Monsieur Pierre COMBES est nommé secrétaire de séance.

Objet : Inventaire des patrimoines bâtis 2018 (Ribiers) – Budget et Plan de financement

La Présidente expose :

Dans le cadre d'une convention de partenariat entre le service de l'inventaire de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur et le Parc naturel régional des Baronnies provençales, des inventaires de patrimoines culturels ont été mis en place en 2016. Ces inventaires permettent de disposer de données fiables concernant les patrimoines des Baronnies provençales, territoire assez peu étudié jusqu'à présent.

La première commune concernée en Provence-Alpes-Côte d'Azur est celle de Châteauneuf-de-Chabre (en parallèle à l'étude de la commune de Barret-de-Lioure). A l'issue de cette étude, 47 notices ont été rédigées pour Châteauneuf-de-Chabre : elles permettent de disposer d'informations générales sur la commune, son organisation au fil des temps et sur un certain nombre de bâtiments ou d'objets. Elles sont désormais toutes consultables en ligne sur internet.

En 2017, une demande de subvention auprès de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été déposée pour réaliser un inventaire sur le territoire de la commune d'Antonaves. Ces deux communes relèvent de l'Espace patrimonial et paysager « gorges de la Méouge ». Toutefois, au 1^{er} janvier 2016, ces deux communes ont fusionné avec celle de Ribiers pour former la commune nouvelle de Val-Buëch-Méouge. Dans la mesure où l'inventaire topographique s'appuie sur les découpages communaux, il apparaît nécessaire d'étendre l'étude des communes de l'Espace patrimonial et paysager à l'ancienne commune de Ribiers, afin de disposer de connaissances sur l'ensemble de ce territoire.

Pour l'année 2018, il est donc proposé de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti de l'ancienne commune de Ribiers. Le recensement de ces patrimoines bâtis sera réalisé par un bureau d'études extérieur en partenariat avec le service régional de l'inventaire de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce recensement reprendra la méthodologie de l'inventaire général des patrimoines culturels.

Dans le cadre de cette étude, il est prévu que :

- ◆ Le service régional de l'inventaire mette à disposition certains agents selon les caractéristiques des patrimoines recensés (mobilier, patrimoine religieux, photographie, patrimoine industriel, etc.) et pour des opérations ponctuelles,
- ◆ Le Parc naturel régional des Baronnies provençales mette à disposition plusieurs de ses chargés de mission pour compléter les connaissances du bureau d'études (chargé de mission « patrimoines culturels et culture », chargé de mission « paysages ») dans les domaines de l'histoire et des paysages : rédaction des notices des bâtiments publics, étude des cadastres anciens de la commune et des fonds communaux conservés en commune ou aux Archives départementales des Hautes-Alpes. Ce temps de travail constituera l'apport du Parc à la réalisation de cette opération d'inventaire
- ◆ La commune de Val-Buëch-Méouge facilite l'accueil et la logistique du chargé d'études désigné, et des agents de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

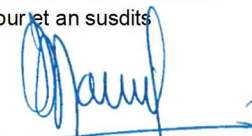
La Présidente propose le budget et le plan de financement prévisionnel suivants :

Dépenses	Montant € TTC	Recettes	Montant €
Réalisation d'un inventaire par un prestataire extérieur	29 852 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (80%)	29 852 €
Hébergement à disposition du chargé d'études et des agents du service régional de l'inventaire (4 mois)	1 600 €		
Inventaire historique et paysager - Chargé de mission Patrimoine culturel et Culture Parc (23 jours)	5 363 €	Autofinancement	7 463 €
Frais de déplacement	500 €		
Montant total	37 315 €	Montant total	37 315 €

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Valide** le budget et le plan de financement prévisionnel ci-dessus
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits


La Présidente
Henriette MARTINEZ